

Compte rendu

CONSEIL SYNDICAL DU 17 MAI 2022

19 h 30 AU BUREAU DU SISAM

Présents :

Membres titulaires

SCIEZ : Fatima BOURGEOIS, Nathalie MAZARS,

ANTHY-SUR-LEMAN : Isabelle ASNI-DUCHÊNE, Mélanie AYISSI, Jennifer JACQUIER

MARGENCEL : Patrick BONDAZ, Dominique JORDAN, Kathy CHATELAIN

Membres suppléants :

SCIEZ : Taline DUPUPET suppléante de Dominique MAURE

ANTHY-SUR-LEMAN : Vanessa MESSAMER,

MARGENCEL : Alexandra DURAND

Membres excusés :

SCIEZ : Cyril DEMOLIS, Dominique MAURE, Franck HOVER,

ANTHY-SUR-LEMAN : Céline PRUD'HOMME, Florian BOURDIN

MARGENCEL : Amélie VIOLETT

Madame Fatima BOURGEOIS, Présidente du SISAM ouvre la séance à 19h30.

Ordre du jour :

1. Nomination d'un secrétaire de séance,
2. Approbation du compte rendu du 22 mars 2022,
3. Projet de création de structures multi-accueils intercommunales : projet de la commune de Margencel,
4. Projet de création de structures multi-accueils intercommunales : projet de la commune d'Anthy,
5. Projet de création de structures multi-accueils intercommunales : projet de la commune de Sciez,
6. Questions diverses

1. Nomination d'un secrétaire de séance,

Fatima BOURGEOIS procède à la nomination d'un secrétaire de séance, et ce conformément aux dispositions de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Kathy CHATELAIN est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

2. Approbation du compte rendu du 22 mars 2022,

Fatima BOURGEOIS donne lecture du compte rendu du 22 mars 2022,
Compte rendu approuvé à l'unanimité.

3. Projet de création de structures multi-accueils intercommunales : projet de la commune de Margencel,

Exposé

Lors du Conseil Municipal de Margencel du 21 avril 2022, les élus ont décidé à l'unanimité d'approuver le projet de création de places nouvelles d'établissement d'accueil du jeune enfant. (EAJE)

Les communes de Sciez, Anthy et Margencel ont créé le SISAM et lui ont transféré les compétences petite-enfance, enfance et jeunesse. L'objectif de cette création est de proposer des services et accueils de qualité aux administrés grâce à une meilleure mutualisation des moyens.

Considérant les orientations du Syndicat Intercommunal Sciez, Anthy, Margencel en matière de politique d'accueil de la petite enfance et d'accompagnement des parents ;

Considérant les besoins des familles, en matière de structures d'accueil pour leurs jeunes enfants, leur permettant ainsi de conjuguer vie familiale et vie professionnelle ;

Considérant la croissance démographique que connaît le territoire du SISAM ;

Considérant le manque de places au sein du multi-accueil intercommunal « les coccinelles » avéré et retranscrit à travers les projets d'avenir au sein du Projet Educatif du Territoire du SISAM 2021-2022 ;

Considérant la baisse significative d'assistants maternels et gardes à domicile sur le territoire du SISAM ;

Considérant la nécessité de résoudre ces problématiques identifiées et de garantir une réponse visant l'équilibre de l'offre d'accueil du jeune enfant sur son territoire ;

Le SISAM porte le projet de création de nouvelles places d'Etablissement d'accueil du jeune enfant (Eaje). A ce titre, La commune de Margencel a identifié un lieu pouvant accueillir une structure d'une capacité d'accueil d'environ 20 berceaux. Ce projet est la construction d'un Etablissement d'accueil du jeune enfant en périphérie du groupe scolaire.

Décision

Après débat et vote, les élus du Conseil Syndical, à l'unanimité, approuvent le portage du projet de création de places nouvelles d'Etablissement d'accueil du jeune enfant (Eaje) sur la commune de Margencel, tel que proposé. Les élus du Conseil Syndical autorisent la Présidente à engager toutes les études nécessaires à la validation et concrétisation de ce projet et à signer tout document y afférent.

4. Projet de création de structures multi-accueils intercommunales : projet de la commune d'Anthy,

Exposé

Lors du Conseil Municipal d'Anthy sur Léman du 02 mai 2022, les élus ont décidé à l'unanimité d'approuver le projet de création de places nouvelles d'établissement d'accueil du jeune enfant. (EAPE)

Les communes de Sciez, Anthy et Margencel ont créé le SISAM et lui ont transféré les compétences petite-enfance, enfance et jeunesse. L'objectif de cette création est de proposer des services et accueils de qualité aux administrés grâce à une meilleure mutualisation des moyens.

Considérant les orientations du Syndicat Intercommunal Sciez, Anthy, Margencel en matière de politique d'accueil de la petite enfance et d'accompagnement des parents ;

Considérant les besoins des familles, en matière de structures d'accueil pour leurs jeunes enfants, leur permettant ainsi de conjuguer vie familiale et vie professionnelle ;

Considérant la croissance démographique que connaît le territoire du SISAM ;

Considérant le manque de places au sein du multi-accueil intercommunal « les coccinelles » avéré et retranscrit à travers les projets d'avenir au sein du Projet Educatif du Territoire du SISAM 2021-2022 ;

Considérant la baisse significative d'assistants maternels et gardes à domicile sur le territoire du SISAM ;

Considérant la nécessité de résoudre ces problématiques identifiées et de garantir une réponse visant l'équilibre de l'offre d'accueil du jeune enfant sur son territoire ;

Le SISAM porte le projet de création de nouvelles places d'Etablissement d'accueil du jeune enfant (Eaje). A Anthy-sur-Léman, il s'agira de l'aménagement d'un local existant non affecté. Cette orientation entre dans le cadre de la restructuration et réaffectation des locaux des anciennes écoles en centre bourg.

Décision

Après débat et vote, les élus du Conseil Syndical approuvent à l'unanimité, le portage du projet de création de places nouvelles d'Etablissement d'accueil du jeune enfant sur la commune d'Anthy sur Léman, tel que proposé. Les élus du Conseil Syndical autorisent la Présidente à engager toutes les études nécessaires à la validation et concrétisation de ce projet et à signer tout document y afférent

5. Projet de création de structures multi-accueils intercommunales : projet de la commune de Sciez,

Exposé

Lors du Conseil Municipal de Sciez du 02 mai 2022, les élus ont décidé à l'unanimité d'approuver le projet de création de places nouvelles d'établissement d'accueil du jeune enfant. (EAJE)

Les communes de Sciez, Anthy et Margencel ont créé le SISAM lui ont transféré les compétences petite-enfance, enfance et jeunesse. L'objectif de cette création est de proposer des services et accueils de qualité aux administrés grâce à une meilleure mutualisation des moyens.

Considérant les orientations du Syndicat Intercommunal Sciez, Anthy, Margencel en matière de politique d'accueil de la petite enfance et d'accompagnement des parents ;

Considérant les besoins des familles, en matière de structures d'accueil pour leurs jeunes enfants, leur permettant ainsi de conjuguer vie familiale et vie professionnelle ;

Considérant la croissance démographique que connaît le territoire du SISAM ;

Considérant le manque de places au sein du multi-accueil intercommunal « les coccinelles » avéré et retranscrit à travers les projets d'avenir au sein du Projet Educatif du Territoire du SISAM 2021-2022 ;

Considérant la baisse significative d'assistants maternels et gardes à domicile sur le territoire du SISAM ;

Considérant la nécessité de résoudre ces problématiques identifiées et de garantir une réponse visant l'équilibre de l'offre d'accueil du jeune enfant sur son territoire ;

Le SISAM porte le projet de création de nouvelles places d'Etablissement d'accueil du jeune enfant (Eaje). Pour la commune de Sciez, l'opportunité est de pouvoir concevoir, dans le cadre d'un projet immobilier sur le secteur de Bonnaitrait, un nouvel établissement d'accueil du jeune enfant.

Décision

Après débat et vote, les élus du Conseil Syndical approuvent, à l'unanimité, le portage du projet de création de places nouvelles d'Etablissement d'accueil du jeune enfant sur la commune de Sciez, tel que proposé. Les élus du Conseil Syndical autorisent la Présidente à engager toutes les études nécessaires à la validation et concrétisation de ce projet et à signer tout document y afférent.

6. Questions diverses

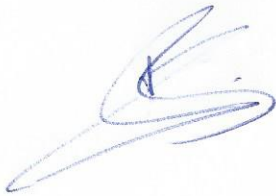
- Commission prévention : Fatima BOURGEOIS fait un compte rendu de la commission prévention qui s'est tenue le 10 mai avec l'intervention de M. DEBUIRE, qui assistera le parcours prévention. Lors de la Commission PEDT du 24 mai, ce parcours sera présenté aux différents intervenants. Le thème choisi est l'estime de soi.

- Fatima BOURGEOIS rappelle que pour les futurs projets de crèches, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage va être demandée.
- Fatima BOURGEOIS informe l'assemblée de la démission de Valérie GAILLARD de la commune de Margencel. La commune informera le SISAM dès la nomination du suppléant qui remplacera Madame GAILLARD.
- Concernant l'ABCJ, Kathy CHATELAIN rappelle que le siège devait initialement s'installer à l'ancienne école de Jouvernex, mais au vu de l'étendu des travaux nécessaires, ce projet est abandonné. La Commune de Margencel propose la mise à disposition d'une maison située sur la commune. Des travaux sont à prévoir mais cette maison pourra être mise à disposition en septembre 2022. Le loyer sera à titre gracieux mais les charges seront à payer par l'ABCJ.
- Fatima BOURGEOIS rappelle que les associations ABCJ et Foyer Culturel de SCIEZ utilisent les transports de la commune de SCIEZ sans valorisation. Une convention de transport va donc être mise en place entre la commune et les associations.
- Fatima BOURGEOIS fait part de l'avancée des travaux sur le skate-park de Sciez et de l'installation du Fit Park. Une date d'inauguration est à prévoir.
- Fatima BOURGEOIS fait part de la réunion au sein de Thonon Agglomération concernant la Convention Territoriale Globale et du rendez-vous prévu avec les services de la CAF le 24 mai.
- Concernant la crèche Les coccinelles, Fatima BOURGEOIS fait part de l'installation d'une table extérieure et de la demande de devis pour l'acquisition et l'installation d'un chalet pour les agents de la crèche.
- Fatima BOURGEOIS fait part de l'organisation de la journée citoyenne du 24 juin 2022. Une réunion de préparation aura lieu jeudi 19 mai. Isabelle ASNI-DUCHENE, Kathy CHATELAIN, Nathalie MAZARS, Dominique JORDAN, Kathy CHATELAIN, Alexandra DURAND seront présentes lors de cette journée. Mélanie AYISSI sera présente l'après-midi.
- Fatima BOURGEOIS rappelle les prochaines dates de réunions :
 - le 24 mai Commission PEDT,
 - le 30 mai Commission d'attribution des places de crèches,
 - le 31 mai rencontre avec Léo LAGRANGE,
 - le 22 juin à 18h une réunion concernant l'aménagement du skate-park,
 - le 5 juillet Commission DSP,
 - le prochain conseil syndical aura lieu le mardi 12 juillet 2022 à 19h.
 - Une Commission PEDT pour l'organisation du projet citoyen à PARIS et le parcours prévention est prévue pour le jeudi 29 septembre à 18h.

Madame la Présidente, constatant que l'ordre du jour et les questions orales sont épuisés, lève la séance à 20h30.

Procès-verbal de séance dressé le 20 mai 2022 par le secrétaire élu par ses pairs présents en l'assemblée du 17 mai 2022

La secrétaire de séance
Kathy CHATELAIN



La Présidente
Fatima BOURGEOIS



Vu pour être affiché le 20 mai 2022 conformément aux prescriptions de l'article L221.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.